

Politique environnementale européenne

DES CHIFFRES

- 1 espèce sur 4 est menacée d'extinction en Europe.
- 95% des Européens *
 considèrent la protection de
 l'environnement « personnellement importante ».
- 75% souhaitent qu'elle soit mise en commun dans l'UE.
- * Sondage de la Commission européenne

NOS PROPOSITIONS

- Interdire tous les produits chimiques soupçonnés d'être cancérigènes ou de perturber le système hormonal.
- Reconnaître la notion de « préjudice environnemental » pour poursuivre les pollueurs en justice.
- Harmoniser les sanctions et coordonner les services douaniers pour lutter contre le trafic d'espèces sauvages.
- Reconnaître un statut juridique à l'animal.

Objectifs climat 2020 fixés par l'Union européenne



Réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre des pays de l'UE

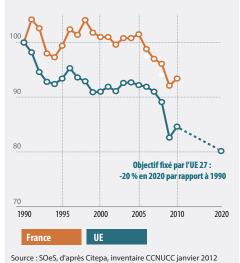


Atteindre 20 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique européen



Réaliser 20 % d'économies d'énergie

Evolution des émissions des 6 gaz à effet de serre entre 1990 et 2010 (en base 100)



Agence européenne pour l'environnement, 2012

C'est en 1972 qu'a été adopté le premier programme d'action pour l'environnement. Depuis, de très nombreuses lois ont été adoptées. 80 % de la législation française en matière d'environnement est d'origine communautaire.

L'AIR

La lutte contre la pollution de l'air vise différents types de polluants ainsi que leur source. L'objectif européen est de réduire le nombre de décès liés à la pollution atmosphérique de 40 % d'ici à 2020, par rapport au niveau de 2000. Cet objectif s'est traduit par l'adoption de mesures visant à fixer des plafonds d'émissions pour les substances qui appauvrissent la couche d'ozone, comme les normes EURO VI pour les véhicules utilitaires lourds.

L'EAU

L'Union a adopté des mesures pour empêcher la pollution des eaux. La directive-cadre sur l'eau constitue le cadre d'action. Elle fixe plusieurs objectifs : atteindre un bon état des eaux en 2015, réduire progressivement les rejets, émissions ou pertes pour les substances prioritaires, et supprimer les rejets d'ici à 2021 des substances les plus dangereuses.

La consommation d'eau augmente partout en Europe et son utilisation par l'agriculture intensive et l'industrie pollue les nappes phréatiques. L'eau doit être mieux préservée et les normes sanitaires européennes renforcées et appliquées sans exception.

LES SOLS

L'Europe dispose d'objectifs communs pour empêcher la dégradation des sols et remettre en état ceux qui sont dégradés. La stratégie prévoit notamment l'identification des zones à risque et des sites pollués, ainsi que la restauration des sols dégradés.

L'agriculture conventionnelle menace gravement les insectes pollinisateurs, qui sont essentiels à la reproduction végétale. Europe Écologie demande une refonte des procédures de mise sur le marché des pesticides et insecticides, et que l'usage des pesticides en Europe diminue de moitié.

LA BIODIVERSITÉ

Afin de préserver la biodiversité et de lutter contre l'extinction des espèces, l'Union a créé un vaste réseau de sites protégés, le réseau « Natura 2000 », et a fait de la protection de la biodiversité un des objectifs majeurs du 6ème Programme d'action pour l'environnement. Une Stratégie pour la préservation de la biodiversité a été établie, visant à enrayer la perte de biodiversité dans l'Union d'ici à 2020 et à protéger la biodiversité et les services éco-systémiques d'ici à 2050.

En plus de ces mesures, Europe Écologie souhaite relier les oasis de biodiversité en créant une « trame verte et bleue », c'est-à-dire un réseau continu d'espèces préservées. Nous demandons que la biodiversité soit intégrée à l'ensemble des politiques européennes. Tous les financements publics européens qui détruisent la biodiversité doivent être supprimés et des financements innovants pour investir dans le capital naturel de l'Europe doivent être introduits.

Donnons vie à l'Europe qui protège notre environnement, et préserve ainsi notre santé et notre qualité de vie.